



Conseil d'établissement de l'école Saint-Mathieu  
Procès-verbal **adopté** de la séance régulière du 23 septembre 2020

---

**PRÉSENCES :**

Monsieur Noureddine Bsiker, parent  
Madame Catherine Genest, parent  
Madame Marie-Chantale Lord, parent  
Monsieur Sébastien Pomerleau, parent  
Monsieur Jean Tittley, parent  
Madame Sonia Grégoire, directrice

Madame Doris Hardy, représentante du personnel de soutien  
Madame Nathalie Dumont, représentante du service de garde  
Madame Isabelle Dufour, enseignante  
Madame Marie Larose, enseignante  
Madame Annie-Claude Lefebvre, orthophoniste

**AUTRES PRÉSENCES**

Madame Gabrielle Gaudreau, rédactrice du procès-verbal  
Madame Maude Cossette-Bergeron, enseignante

**Ordre du jour**

**1. OUVERTURE**

- 1.1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée
- 1.2. Présentation des membres
- 1.3. Adoption de l'ordre du jour

**2. FORMATION DU CE**

- 2.1. Modalités de fonctionnement du secrétariat et nomination de la secrétaire
- 2.2. Adoption des règles d'élection
- 2.3. Nomination d'un président d'élection et d'un scrutateur
- 2.4. Élection du président
- 2.5. Élection du vice-président
- 2.6. Élection du trésorier
- 2.7. Nomination du représentant de la communauté

**3. OUVERTURE (SUITE)**

- 3.1. Mot du nouveau président ou de la nouvelle présidente
- 3.2. Dénonciation d'intérêts et divulgation des renseignements personnels
- 3.3. Règles de régie interne
- 3.4. Calendrier des rencontres
- 3.5. Approbation et suivis au procès-verbal 8 juin 2020

**4. INTERVENTIONS DU PUBLIC**

**5. DISCUSSIONS ET DECISIONS**

- 5.1. Activités éducatives et sorties pour l'année 2020-2021
- 5.2. Contenu d'orientation scolaire et professionnelle (COSP)
- 5.3. Règles de sécurité et mesures d'encadrement
- 5.4. Tableau des activités prévues lors des journées pédagogiques au service de garde
- 5.5. Activités parascolaires automne 2020
- 5.6. Planification de l'éducation à la sexualité
- 5.7. Budget du conseil d'établissement 2020-2021

**6. INFORMATION**

- 6.1. Rapport de la direction
  - 6.1.1. COVID
  - 6.1.2. Savoirs essentiels
  - 6.1.3. Suivi du projet éducatif et de son plan d'action 2019-2020
  - 6.1.4. Bilan du plan de lutte 2019-2020
  - 6.1.5. Autres sujets
- 6.2. Rapport du président
- 6.3. Rapport du trésorier
- 6.4. Rapport du représentant au comité de parents

**7. AUTRES SUJETS**

- 7.1 Questions et demandes des membres du CE

**8. FERMETURE**

- 8.1. Levée de la réunion

## PROCÈS-VERBAL

### 1. OUVERTURE

#### 1.1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Mme Sonia Grégoire ouvre la séance à 19 h 04.

#### 1.2. Présentation des membres

Les membres du CÉ se présentent à tour de rôle.

Mme Grégoire mentionne que, dans l'éventualité où elle doit être en isolement, c'est Mme Cossette-Bergeron qui la remplacera. Celle-ci sera donc présente à la rencontre du CÉ afin de connaître son fonctionnement au besoin.

#### 1.3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été envoyé aux membres préalablement.

<b>C.E 2020-2021-1</b>	<b>Sur proposition de Mme Lord et appuyé par M. Pomerleau, il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté.</b>
------------------------	---

### 2. FORMATION DU CÉ

#### 2.1. Modalités de fonctionnement du secrétariat et nomination de la secrétaire

Mme Grégoire mentionne que l'an passé, le CÉ a engagé une rédactrice, mais qu'un membre du CÉ assumait la responsabilité du secrétariat et agissait à titre de premier lecteur. Il est aussi possible que les procès-verbaux soit rédigé par les membres du CÉ à tour de rôle.

M. Tittley se propose pour conserver le poste de secrétaire qu'il exerçait l'an dernier. Il est proposé que le rôle de rédacteur durant les séances du conseil soit tenu par une personne externe au CÉ qui recevra une rémunération provenant du budget annuel du conseil. Le secrétaire conserverait la responsabilité de la conformité du procès-verbal qui sera présenté aux membres pour adoption à la séance suivante.

<b>C.E 2020-2021-2</b>	<b>Il est proposé et résolu unanimement que la rédaction des procès-verbaux soit assumée par une ressource externe au CÉ rémunérée, pour l'année 2020-2021.</b>
------------------------	---

#### 2.2. Adoption des règles d'élection

Mme Grégoire propose les règles d'élection. Ces règles sont les mêmes que lors de la nomination des membres du CÉ à l'assemblée des parents.

<b>C.E 2020-2021-3</b>	<b>Il est proposé et résolu unanimement d'utiliser les règles d'élections telles que proposées par Mme Grégoire.</b>
------------------------	--

#### 2.3. Nomination d'un président d'élection et d'un scrutateur

Mme Grégoire se propose comme présidente d'élection et propose Mme Cossette-Bergeron comme scrutatrice.

<b>C.E 2020-2021-4</b>	<b>Il est proposé et résolu unanimement de nommer Mme Grégoire présidente d'élection et Mme Cossette-Bergeron scrutatrice.</b>
------------------------	--

#### **2.4. Élection du président**

M. Pomerleau se propose.  
M. Pomerleau est élu par acclamation.

#### **2.5. Élection du vice-président**

Mme Lord se propose.  
Mme Lord est élue par acclamation.

#### **2.6. Élection du trésorier**

M. Bsiker se propose.  
M. Bsiker est élu par acclamation.

#### **2.7. Nomination du représentant de la communauté**

Mme Grégoire explique en quoi consiste le travail de représentant de la communauté. Il n'y a pas de nomination pour ce poste, qui demeure vacant pour l'instant. Il est suggéré que les membres regardent dans leur entourage pour voir si une personne pourrait être intéressée par le poste.

### **3. OUVERTURE (SUITE)**

#### **3.1. Mot du nouveau président ou de la nouvelle présidente**

M. Pomerleau est honoré de reprendre les fonctions de président et de pouvoir collaborer avec une équipe motivée. Il aspire à une belle année scolaire.

#### **3.2. Dénonciation d'intérêts et divulgation des renseignements personnels**

Les membres sont invités à remplir les documents mis à leur disposition avant de quitter.

#### **3.3. Règles de régie interne**

M. Pomerleau invite les membres à prendre connaissance des règles de régie interne qui ont été envoyées préalablement par courriel. Plusieurs points ont été mis à jour ou modifiés dont les ajustements en lien avec la Loi 40 sur l'organisation et à la gouvernance scolaires, l'utilisation de nom épïcène pour alléger le texte, l'encadrement d'événements survenus l'an passé, comme les substituts et l'intervention du public, et les nouvelles possibilités de rencontres virtuelles.

<b>C.E 2020-2021-5</b>	<b>Il est proposé et résolu unanimement d'adopter les Règles de régie interne avec les modifications proposées.</b>
------------------------	---

#### **3.4. Calendrier des rencontres**

M. Pomerleau propose le calendrier de rencontres pour l'année scolaire 2020-2021. Il rappelle l'importance de confirmer sa présence ou son absence afin d'inviter les membres substitués lorsque nécessaire. Le calendrier sera disponible sur le site de l'école.

<b>C.E 2020-2021-6</b>	<b>Il est proposé et résolu unanimement d'adopter le calendrier des rencontres pour l'année 2020-2021</b>
------------------------	---

### **3.5. Adoption et suivi au procès-verbal du 8 juin 2020**

Afin d'assurer que les parents puissent retrouver la liste de matériel scolaire, la direction confirme que ces listes seront mises en ligne dès leur envoi.

Puisqu'il n'a pas été possible d'organiser une activité de reconnaissance des bénévoles en raison des règles sanitaires, une lettre a été transmise à ceux-ci.

<b>C.E 2020-2021-7</b>	<b>Il est proposé et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal tel que présenté.</b>
------------------------	--

## **4. INTERVENTION DU PUBLIC**

Aucun membre du public n'est présent.

## **5. DISCUSSIONS ET DECISIONS**

### **5.1. Activités éducatives et sorties pour l'année 2020-2021**

En respectant les mesures sanitaires émises par le gouvernement quant à la COVID-19, les sorties éducatives et la venue de personnalités à l'école sont envisageables. Le budget alloué à ces activités est maintenu. Les titulaires feront suivre leurs demandes à la direction, qui les présentera au CE.

### **5.2. Contenu d'orientation scolaire et professionnelle (COSP)**

Il est proposé de conserver le même contenu que l'an passé, soit :

- pour les élèves de la 5e année: champs d'intérêt et aptitudes, influence sociale, et métier d'élève et méthodes de travail.
- pour les élèves de la 6e année: atouts en situation de transition, caractéristiques de l'école secondaire et occupation des gens de l'entourage.

<b>C.E 2020-2021-8</b>	<b>Il est proposé et résolu unanimement d'approuver le contenu d'orientation scolaire et professionnelle de 2020-2021.</b>
------------------------	--

### **5.3. Règles de sécurité et mesures d'encadrement**

La circulation dans l'école se fait en respectant les mesures prescrites quant à la distanciation sociale. Les parents ne sont pas admis dans l'école sans approbation. La porte principale est celle qui doit être utilisée par tous les membres du personnel.

Pour le service de garde, les parents doivent se présenter à la table prévue à cet effet afin de venir chercher leur enfant.

Les élèves brigadiers ne sont pas en service pour le moment étant donné la situation entourant la COVID-19. Un enseignant ou un adulte responsable est chargé de confirmer le départ des autobus. L'école passe de cinq à deux autobus pour le transport scolaire.

Il est soulevé que la circulation piétonne dans les rues adjacentes à l'école est une situation préoccupante pour les parents. Il s'agit d'un point important à revoir lors de la prochaine rencontre. Les questions supplémentaires seront également abordées lors de la prochaine rencontre.

Puisque le document a été remis séance tenante et qu'il contient beaucoup d'information, son approbation est reportée à la prochaine réunion.

#### **5.4. Tableau des activités prévues lors des journées pédagogiques au service de garde**

Mme Dumont aborde les activités du service de garde de cette année, plus précisément l'organisation entourant celles-ci. Seulement 77 élèves sont inscrits, formant 8 groupes étant donné le respect des bulles-classes. Nos éducateurs sont précieux et d'autant plus importants étant donné la situation particulière. Bien que nous soyons en meilleure posture que la grande majorité des autres écoles de la région concernant le nombre d'éducateurs.trices en service de garde, la situation demeure délicate.

<b>C.E 2020-2021-9</b>	<b>Il est proposé et résolu unanimement d'approuver les activités du service de garde pour l'année scolaire 2020-2021.</b>
------------------------	--

#### **5.5. Activités parascolaires automne 2020**

Il est proposé de reporter la mise en place des activités parascolaires pour le moment dans le but de se laisser le temps de s'habituer aux nouvelles mesures sanitaires mises en place, sans oublier la mince marge de manœuvre des éducateurs.trices du service de garde. En effet, le nombre de bulles permises permet difficilement d'en créer une autres pour les activités parascolaires. Également, selon les propositions du RSEQ, les activités parascolaires seraient offertes uniquement aux élèves inscrits au service de garde, et avec plusieurs restrictions.

<b>C.E 2020-2021-10</b>	<b>Il est proposé et résolu unanimement de suspendre la mise en place des activités parascolaires pour cet automne.</b>
-------------------------	---

#### **5.6. Planification de l'éducation à la sexualité**

L'équipe propose de garder la même planification que l'an passé. Les enseignants sont bien outillés et ont accès à plusieurs ressources pour les épauler dans cette tâche.

<b>C.E 2020-2021-11</b>	<b>Il est proposé et résolu unanimement d'approuver la planification de l'éducation à la sexualité pour l'année 2020-2021.</b>
-------------------------	--

#### **5.7. Budget du conseil d'établissement 2020-2021**

Le projet de budget est présenté et expliqué par M. Tittley. Comme il n'y a pas eu de présentation formelle de suivi du budget au printemps, la présentation du bilan budgétaire de 2019-2020 est intégrée au tableau du budget 2020-2021. Celui-ci inclut notamment un nouveau poste budgétaire voué à la formation des membres.

## 6. INFORMATION

### 6.1. Rapport de la direction

#### 6.1.1. COVID

Les mesures mises en place concernant la COVID sont bien respectées et jusqu'à maintenant, tout se déroule bien. Un local COVID a été aménagé. La journée pédagogique du vendredi 25 septembre est consacrée à former les enseignants afin que ceux-ci soient prêts à basculer à distance en moins de 24 heures via la plateforme Classrooms.

Aussitôt qu'un enfant présente des symptômes, celui-ci est envoyé au secrétariat et la procédure COVID est enclenchée. Selon celle-ci, l'enfant est retourné en classe ou à la maison. La communication entre les parents et l'école est primordiale et prise au sérieux par les familles.

#### 6.1.2. Savoirs essentiels

Mme Grégoire a communiqué avec la représentante des services éducatifs du centre de services scolaire (CSS) qui la soutient dans la démarche. Pour le moment, les dates des rencontres sont fixées. Cependant, ces rencontres peuvent être annulée si les efforts du CSS doivent être priorités aux mesures liées à la COVID ou si les enseignants libérés pour ces rencontres ne peuvent être remplacés. Le but est que les étapes soient complétées d'ici le congé des fêtes.

#### 6.1.3. Suivi du projet éducatif et de son plan d'action 19-20

La directrice présente le bilan du plan d'actions 2019-2020. Il s'agit de la première année de la mise en place des actions du présent projet éducatif. Vu le contexte de pandémie, peu de résultats concrets ont été atteints jusqu'à maintenant. Le projet éducatif sera présenté aux parents par le biais de capsules dans l'info parent durant l'année.

#### 6.1.4. Bilan du plan de lutte 19-20

La directrice présente le bilan du plan de lutte contre l'intimidation et la violence ainsi que les priorités pour l'année scolaire 2020-2021. L'ajout d'une démarche de résolution de conflit à l'école est l'action majeure qui sera mise en place afin de favoriser une approche préventive.

#### 6.1.5. Autres sujets

51 parents étaient présents à l'assemblée des parents. Il y avait une bonne ambiance et la motivation était au rendez-vous. Plusieurs parents ont manifesté leur intérêt de s'impliquer.

Notre école a été choisie par une clinique d'optométrie du quartier. Les sommes amassées seront remises à l'école pour la réalisation de différents projets.

La possibilité de procéder à la photo d'école à l'extérieur est envisagée selon la température.

L'école s'est procuré un système hydroponique qui sera installé au cours des prochaines semaines. Ce projet est dirigé vers les élèves de 6ème année par le biais d'un projet

d'entrepreneuriat. Les élèves de francisation y seront aussi associés. Les enseignantes travaillent de concert à cet effet. Il s'agit d'une nouveauté dans l'école qui suscite beaucoup d'engouement.

## **6.2. Rapport du président**

Le président mentionne que la documentation distribuée contient des documents présentant les changements apportés par Loi 40 pour les centres de services scolaires et les conseils d'établissements. Il invite les membres à en prendre connaissance.

Concernant l'assemblée des parents, il est ravi que plusieurs parents aient manifesté leur intérêt de s'impliquer. On mentionne qu'il était agréable de voir que plusieurs parents étaient impliqués à l'école, autant dans l'animation que dans la présentation des différents comités.

## **6.3. Rapport du trésorier**

Le rapport du trésorier de l'an passé a été fait en même temps que la présentation du budget par M. Tittley. Le bilan est inscrit dans le document du budget.

## **6.4. Rapport du représentant au comité de parents**

M. Pomerleau explique que lors de la dernière rencontre, en juin, une présentation du fonctionnement de l'école à la maison en temps normal a eu lieu. Lors de la prochaine rencontre, qui se tiendra le 30 septembre, l'élection des parents délégués au nouveau conseil d'administration du centre de services scolaires aura lieu.

La Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) se mobilise énormément et organise beaucoup d'activités cette année. Tous les lundis à 20 h sera offert un Webinaire gratuit destiné aux parents. Il organise également une Rencontre nationale des parents, samedi le 26 septembre, ayant deux thèmes, soit la nouvelle gouvernance scolaire ou les élèves handicapés en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Cette rencontre gratuite est offerte en webinaire.

M. Pomerleau transmettra aux parents du CÉ la liste des formations offerts par la FCPQ. Il encourage les parents à y assister et rappelle qu'un budget est prévu pour ça.

## **7. AUTRES SUJETS**

### **7.1. Questions et demandes des membres du CE**

#### **Anglais intensif**

Les parents maintiennent leur intérêt quant à l'avancement de ce dossier. M. Tittley mentionne que le projet des savoirs essentiels n'est pas le seul critère de décision quant à l'implantation de l'anglais intensif au sein de l'école. M. Tittley aborde l'idée de la mise en place d'un comité parallèle au CÉ qui aurait comme objectif de réunir des parents et des personnes de l'équipe-école concernés par un tel projet dans le but de discuter des impacts, du potentiel et des conditions d'un programme d'anglais intensif. Des membres du CÉ pourraient siéger sur ce comité. La pertinence d'un tel comité ne faisant pas l'unanimité auprès des membres à ce moment-ci, l'idée est mise en veilleuse.

Mme Grégoire propose néanmoins de sonder l'équipe-école à ce sujet.

#### **Parc-école**

M. Pomerleau mentionne que des travaux de réfection ont eu lieu dans la cour d'école des grands cet été et celle-ci est revenue comme elle était avant, alors qu'on aurait pu profiter de l'occasion pour l'améliorer. Il aimerait savoir si des idées d'embellissement des cours d'école sont prévu afin de les intégrer lorsque d'autres réfections seront réalisées.

Mme Grégoire mentionne qu'une réflexion sera débutée cette année pour le réaménagement de la cour d'école.

## **8. FERMETURE**

### **8.1. Levée de la réunion**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 06

Sébastien Pomerleau  
Président du conseil d'établissement

Sonia Grégoire  
Directrice